

*[Signature]*

Feuillet 2026 -

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Membres titulaires      | 39         |
| Titulaires Présents     | 29         |
| Suppléants avec vote    | 4          |
| Pouvoirs                | 6          |
| Nombre de votants       | 39         |
| Date de la convocation  | 12/01/2026 |
| Certifié exécutoire le  | 19/01/2026 |
| Date d'affichage        | 21/01/2026 |
| Envoyé en préfecture le | 21/01/2026 |

*Le dix-neuf janvier deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE :** BERNARD Sylvain, BONNET TENETZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** BEZEAU Sophie, GAGE Pascal, DELAUNAY Jean-Paul, ENSERGUEIX Jean-François,

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** LONGUET Jean-François.

**EXCUSES :** BOUCHOT Estelle (représentée), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), CHEYPE Sandrine (donne procuration à COUTURAS Alain), COIGNAC Gérard (donne procuration à SAVIGNAC Sylvie), GARAIS Daniel (donne procuration à BERNARD Sylvain), JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée), LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), PETIT Christophe (représenté), PLAS Marcel (représenté).

**PRESENTS :** PORTE Michel.

**Secrétaire :** PEYRAMAURE Pierre.

**4-2026 GEMAPI - Demande de subventions pour les missions de suivi et de gestion des milieux aquatiques**

L'élaboration, la programmation et la mise en œuvre d'actions pour les milieux aquatiques, dans le cadre du Plan Pluriannuel de Gestion coordonné avec les EPCI partenaires sur les bassins versants de la Vézère et de Corrèze nécessite un important travail de diagnostic, d'animation, de suivi et d'étude de la part des techniciens milieux aquatiques.

Ainsi,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 39 voix pour, 0 abstention, 0 contre**

Décide :

- de solliciter l'attribution des aides susceptibles d'être accordées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour le financement des missions d'animation, de suivi et de gestion des cours d'eau réalisées par les techniciens GEMAPI sur le bassin versant Adour-Garonne, soit à hauteur de 70 %,
- de solliciter l'attribution des aides susceptibles d'être accordées par tout autre financeur,
- de mandater le Président pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait à Treignac, le 20/01/2026  
Le Président, Philippe JENTY

